



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

CEP/AC.13/2005/6  
2 septembre 2005

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Comité directeur CEE pour l'éducation  
au développement durable  
Première réunion  
Genève, 13 et 14 décembre 2005

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

de la réunion qui se tiendra au Palais des Nations, du mardi 13 décembre à 15 heures  
au mercredi 14 décembre à 18 heures\*

---

\* Les participants sont priés de remplir le bulletin d'inscription ci-joint (également disponible sur le site Web de la Division de l'environnement et de l'habitat de la CEE à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/env/esd/SC.Meet.htm> et de le renvoyer avant le 10 novembre 2005 au secrétariat de la CEE, soit par télécopie (+41 22 917 0107), soit par courrier électronique ([esd@unece.org](mailto:esd@unece.org)). À Genève, avant la réunion, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la villa Les Feuillantines, 13 avenue de la Paix, Genève (voir le plan ci-joint) afin d'obtenir une plaquette d'identité. Tous les documents de la réunion peuvent être consultés et téléchargés à partir du même site Web. Les représentants sont vivement encouragés à se munir de leurs exemplaires des documents mentionnés dans le présent ordre du jour. Aucun document ne sera disponible dans la salle de réunion. Avant la réunion, les documents manquants pourront être obtenus directement auprès de la Section de la distribution des documents de l'ONUG (bureau PN C 337, 3<sup>e</sup> étage, Palais des Nations, Genève).

## NOTES EXPLICATIVES

Conformément à une décision adoptée à la cinquième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (Kiev, mai 2003), le Comité des politiques de l'environnement de la CEE, à sa dixième session (20-22 octobre 2003), a créé une équipe spéciale de l'éducation au développement durable qui a été chargée d'élaborer une stratégie. Pilotée conjointement par la Fédération de Russie et la Suède, cette équipe spéciale comprenait des représentants des secteurs de l'environnement et de l'éducation, ainsi que de l'UNESCO, d'ONG et d'autres parties intéressées. La stratégie, conçue comme un dispositif souple, a été élaborée par le biais d'un processus concerté. Elle tient compte des observations communiquées par les États membres de la CEE et différentes parties intéressées, et s'appuie sur un consensus général. Sa mise en œuvre peut être adaptée en fonction des priorités, des besoins et des conditions propres à chaque pays.

Ainsi que le Comité des politiques de l'environnement en a décidé à sa onzième session (13-15 octobre 2004), une Réunion de haut niveau des ministères de l'environnement et de l'éducation s'est tenue à Vilnius les 17 et 18 mars 2005. La réunion a adopté la Stratégie et le cadre pour sa mise en œuvre. Elle a également créé un comité directeur composé de représentants des secteurs de l'environnement et de l'éducation pour garantir à l'un comme à l'autre des possibilités égales de participer et de contribuer aux travaux. Les principales parties prenantes intéressées ont été invitées à participer aux activités du Comité directeur en qualité d'observateurs. Le Comité directeur est le principal organe décisionnel pour les activités relatives à la Stratégie pour l'éducation en vue du développement durable dans la région de la CEE et est chargé d'orienter la mise en œuvre de la Stratégie. Il fait également le point sur son application.

\* \* \*

**Mardi 13 décembre****Point 1 (15 h 00 à 15 h 05): Ouverture de la réunion et observation liminaire du Directeur de la Division de l'environnement et de l'habitat de la CEE**

M. Kaj Bärlund, Directeur de la Division de l'environnement et de l'habitat de la CEE, fera des observations liminaires.

**Point 2 (15 h 05 à 15 h 20): Élection du bureau**

Conformément au mandat du Comité directeur adopté par la Réunion de haut niveau, un président et un vice-président sont élus, à chaque réunion ordinaire, parmi les représentants des États membres de la CEE présents à la réunion. Les membres du bureau en question doivent représenter les différents secteurs (environnement et éducation, par exemple). Ils assument leurs fonctions au sein du bureau jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Compte tenu de ce qui précède, le Comité directeur souhaitera peut-être élire un président et un vice-président.

Le Comité directeur souhaitera peut-être aussi élire les autres membres du bureau, qui sera composé de représentants de neuf États membres de la CEE, dont un État de l'Europe du Sud-Est, trois États parmi les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, un État d'Amérique du Nord et quatre autres États membres de la CEE; et inclura le Président et le Vice-Président du Comité, qui exerceront leurs fonctions respectives en son sein. Les principales parties prenantes intéressées peuvent être invitées à participer aux réunions du bureau en qualité d'observateurs. Le bureau est chargé de la préparation des réunions et du suivi de l'application des décisions du Comité directeur. Il se réunit aussi souvent que nécessaire, sous réserve que des fonds soient disponibles à cet effet.

**Point 3 (15 h 20 – 15 h 25): Adoption de l'ordre du jour**

Les participants sont invités à adopter l'ordre du jour faisant l'objet du présent document.

**Point 4 (15 h 25 – 18 h 00): Projet de plan de travail pour 2005-2007: suivi du cadre de Vilnius pour la mise en œuvre de la Stratégie**

Le Comité sera invité à examiner et adopter un projet de plan de travail pour 2005-2007 (CEP/AC.13/2005/8) élaboré par le secrétariat sur la base des décisions de la Réunion de haut niveau. Lors de l'examen du projet de plan de travail, le Comité est invité à faire porter son débat essentiellement sur les éléments suivants:

a) Coordination au niveau national ou des États (dans une structure fédérale) et au niveau international (15 h 25 – 15 h 45)

Les États membres seront invités à rendre compte au Comité de l'état d'avancement des travaux, dans leur pays respectif, en ce qui concerne les points suivants: désignation de coordonnateurs nationaux, élaboration de plans de mise en œuvre nationaux<sup>1</sup>, établissement d'un

---

<sup>1</sup> Dans les pays dotés d'une structure fédérale, les plans nationaux seront établis sur la base des contributions des entités infranationales ou des différents États composant la fédération.

mécanisme consultatif et traduction de la Stratégie dans les langues officielles ou dans d'autres langues en usage dans le pays considéré. Avant la réunion, le secrétariat leur enverra une demande de renseignements au sujet des questions énumérées ci-dessus et élaborera une note d'information sur la base des réponses reçues. S'agissant des coordonnateurs nationaux, le secrétariat établira une liste des personnes auxquelles seront adressées, pour l'heure, toutes les informations pertinentes relatives à la Stratégie pour l'éducation en vue du développement durable. Une copie de cette liste sera distribuée pour vérification et mise à jour par les participants. Les États membres et les organisations intéressées qui ne l'ont pas encore fait sont invités à communiquer au secrétariat dès que possible les noms de leurs coordonnateurs respectifs.

b) Renforcement des capacités et échange de données d'expérience (15 h 45 – 18 h 00)

Le Comité directeur sera invité à débattre des activités tendant à renforcer les capacités et à promouvoir l'échange de données d'expérience. Ces activités pourraient inclure entre autres des ateliers thématiques sous-régionaux, une compilation de bonnes pratiques nationales, des monographies et l'utilisation d'instruments électroniques.

### **Mercredi 14 décembre**

**Point 4 (suite)** (10 h 00 – 16 h 00)

c) Examen de la mise en œuvre: indicateurs et présentation de rapports  
(10 h 00 – 13 h 00)<sup>2</sup>

Le Comité sera informé par le Président du Groupe d'experts de l'état d'avancement de la mise au point d'indicateurs et aura l'occasion de faire part de ses observations sur un document de travail se rapportant à cette question. Le Comité directeur sera invité à examiner aussi une proposition relative à un mécanisme de présentation de rapports qui faciliterait l'examen de la mise en œuvre de la Stratégie.

d) Dispositions financières (15 h 00 – 16 h 00)

La Réunion de haut niveau est convenue qu'une base financière solide était indispensable aux fins d'une application effective de la Stratégie. Cette base financière sera principalement constituée par des contributions volontaires des États membres, des organisations internationales et des institutions financières internationales. Plusieurs États membres ont déjà annoncé des contributions en espèces et en nature. Les délégations qui n'ont pas encore fait savoir de quelle manière elles envisageaient de contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie, et qui souhaitent le faire, sont invitées à informer le Comité directeur de leurs projets respectifs.

---

<sup>2</sup> Pause déjeuner de 13 heures à 15 heures.

**Point 5 (16 h 00 – 16 h 45): Contribution à la sixième Conférence «Un environnement pour l'Europe» (Belgrade, septembre-octobre 2007)**

Le secrétariat informera les délégations des résultats pertinents de la première réunion du Groupe de travail préparatoire composé de hauts fonctionnaires (12 et 13 octobre 2005). Comme suite aux recommandations de la Réunion de haut niveau et à la lumière des propositions formulées par le Groupe de travail, le Comité sera invité à exprimer son avis sur la forme (table ronde, réunion-débat ou débat en séance plénière, par exemple) que pourrait prendre une contribution éventuelle à la Conférence de Belgrade, en ce qui concerne l'éducation au développement durable, et à indiquer quel pourrait en être le thème («premier bilan») de la mise en œuvre de la Stratégie: obstacles, défis et réalisations).

**Point 6 (16 h 45 – 17 h 35): Interactions entre le processus engagé par la CEE et d'autres activités d'éducation au développement durable et avantages mutuels que l'on pourrait en tirer**

Les délégations souhaiteront peut-être faire part au Comité directeur des activités intéressant le projet de plan de travail pour la mise en œuvre de la Stratégie, qui sont actuellement entreprises ou prévues aux niveaux national et international, dans le but de promouvoir la coordination et les synergies. Dans ce contexte, les délégations sont invitées à débattre des activités pertinentes menées dans le cadre de l'UNESCO; de la Stratégie environnementale pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale; de l'Union européenne (le processus de Bologne, les programmes d'action pour l'environnement et les programmes-cadres de recherche et de développement, par exemple) et de la Commission du développement durable de l'ONU (la contribution à la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable, ainsi que l'examen de la mise en œuvre de l'éducation au développement durable en tant que question intersectorielle au titre de chaque cycle d'application).

**Point 7 (17 h 35 – 17 h 45): Calendrier des réunions**

Les participants seront invités à examiner une proposition de projet de calendrier des réunions pour le Comité directeur et son bureau. Ils seront également informés du calendrier des réunions du Groupe d'experts des indicateurs.

**Point 8 (17 h 45 – 17 h 50): Questions diverses**

Les délégations qui souhaitent proposer des points à inscrire à l'ordre du jour sont invitées à en informer le secrétariat dès que possible.

**Point 9 (17 h 50 – 18 h 00): Conclusions du Président et clôture de la réunion**

Le Président récapitulera les décisions prises par le Comité directeur et les questions essentielles soulevées au cours des débats avant de clore la réunion.





**UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA** *Please Print*

**Conference Registration Form**

Date: \_\_\_\_\_

Please send this form by 10 November 2005 by fax (+41 22 917 0107) or e-mail (esd@unece.org)

**Title of the Conference**

FIRST MEETING OF THE UNECE STEERING COMMITTEE ON EDUCATION FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT  
To be held at the Palais des Nations, Geneva,  
From 13 December at 15.00 h until 14 December 2005 at 18.00 h

**Delegation/Participant of Country, Organization or Agency**

**Participant**

Mr.  Family Name \_\_\_\_\_ First Name \_\_\_\_\_  
Mrs.  \_\_\_\_\_  
Ms.  Date of Birth: / / (dd/mm/yyyy)

**Participation Category**

Head of Delegation  Observer Organization  Participation \_\_\_\_\_  
Delegation Member  NGO (ECOSOC Accred.)  From \_\_\_\_\_  
Observer Country  Other (Please Specify Below)  Until \_\_\_\_\_

Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE

Document Language Preference English  French  Other   
Origin of Identity Document \_\_\_\_\_ Passport or ID Number \_\_\_\_\_ Valid Until \_\_\_\_\_  
Official telephone N°. \_\_\_\_\_ Fax N°. \_\_\_\_\_ Official Occupation \_\_\_\_\_

**Permanent official address**

\_\_\_\_\_

**Address in Geneva**

\_\_\_\_\_

**Email Address**

\_\_\_\_\_

**On Issue of ID Card**

**Participant Signature**

\_\_\_\_\_

**Date**

\_\_\_\_\_

Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.

Please PRINT your name on the reverse side of the photograph

PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO, IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO

**Security Use Only**

**Card N°. Issued**

\_\_\_\_\_

**Initials, UN Official**

\_\_\_\_\_





